

Entretien durable des bords des routes départementales

**FAUCHER MOINS,
FAUCHER MIEUX**

**= SÉCURITÉ ET
BIODIVERSITÉ
PRÉSERVÉES**



WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT





En tant que gestionnaire de 4 701 km de routes en Isère, le Département consacre plus de 100 millions d'euros par an à la sécurisation, la modernisation et l'entretien de ces routes. Ce, afin de permettre à tous les Isérois de se déplacer en sécurité.

Après le déneigement des routes l'hiver, le Département se consacre à l'entretien, dont le fauchage des bords de routes du printemps à l'automne. Ce travail est nécessaire pour dégager les accotements, les carrefours, les aires d'arrêt ou encore les panneaux de signalisation et assurer la bonne visibilité des usagers. Il sert aussi à dégager les fossés pour que l'eau s'y écoule correctement et n'inonde pas la chaussée. Pour assurer la sécurité des usagers et préserver la biodiversité, le Département a fait le choix de réaliser

un fauchage raisonné. Le fauchage raisonné, c'est d'abord couper à 10 cm plutôt qu'à ras pour ralentir la repousse des plantes. C'est aussi faucher les accotements sur un mètre de large mais, au-delà, laisser un couvert végétal qui empêche ou ralentit la progression des plantes invasives comme l'Ambroisie, dont le pollen peut provoquer de graves allergies. Enfin, c'est repousser le débroussaillage général à l'automne, en dehors de la période de reproduction de la faune et la flore, pour les préserver.

Sécurité, santé et biodiversité : le fauchage raisonné bénéficie à tout le monde. Il est rendu possible grâce aux agents du Département, qui surveillent en permanence le réseau et adaptent leur intervention à l'état des bords des routes. Ils travaillent au quotidien pour notre sécurité. Prenons-soin de la leur, en ralentissant à l'abord des chantiers et en laissant suffisamment d'espaces entre eux et nous lorsque nous les dépassons.

Jean-Pierre Barbier

Président du Département de l'Isère

Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

« **Faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible** » pour répondre aux besoins des usagers tout en préservant la biodiversité.

Il ne s'agit pas d'une absence de fauchage mais d'un ajustement des interventions d'entretien en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité.

Cette méthode consiste à :

- **Faucher les accotements au printemps et en été** sur une largeur limitée mais suffisante ;
- **Remonter la hauteur de coupe** à 10 cm afin de limiter la repousse des végétaux et de concurrencer certaines espèces végétales envahissantes (Ambroisie...);
- **Repousser le débroussaillage** général à l'automne pour permettre à la faune et à la flore de se reproduire.

La gestion des bords des routes doit continuer de remplir les objectifs suivants :

- Assurer la **sécurité des usagers**, automobilistes, piétons, cyclistes, motocyclistes. Il est essentiel de dégager la visibilité dans les virages et intersections et autour des panneaux de signalisation.
- **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes**. Ces espèces menacent la biodiversité en entrant en compétition avec la flore locale. Certaines présentent un enjeu de santé publique comme l'**Ambroisie** (obligation réglementaire de lutte contre cette espèce), d'autre un enjeu de sécurité en empiétant sur la route comme les **Renouées**. Ces plantes ont été introduites volontairement ou involontairement par l'homme (jardins des particuliers, jardins botaniques, plantes introduites fortuitement avec les espèces cultivées...). Leur présence nécessite d'adapter les pratiques d'entretien des bords de route. Par exemple : le maintien d'un couvert végétal dense permet de concurrencer l'Ambroisie.

L'Ambroisie à feuilles d'armoise

Ambrosia artemisiifolia L.



© adobe stock

Renouée du Japon

Reynoutria japonica



© adobe stock

Buddleia

Buddleja davidii



© adobe stock

Comment procéder ? Les abords routiers et le plan de fauchage

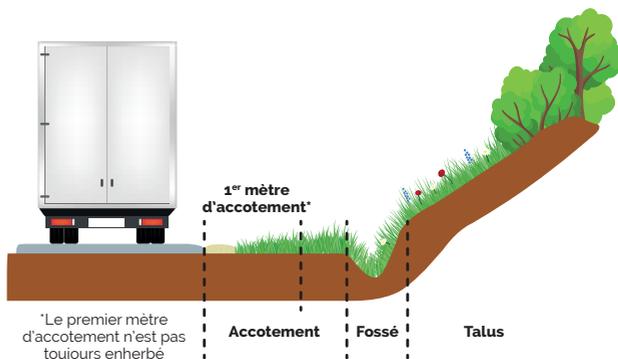
Le premier mètre d'accotement fait l'objet d'une à deux interventions en début de saison dites « coupes de sécurité », pour dégager les abords immédiats de la chaussée.

Les fossés destinés à collecter les eaux sont fauchés si nécessaire afin de préserver leur capacité de drainage.

La dernière intervention concerne l'ensemble de l'accotement et une partie des talus. Cet entretien de fin de saison maintient les espaces ouverts pour favoriser la biodiversité et limite le développement des arbres et arbustes.

Les idées reçues

- **Herbe coupée à ras et le plus tôt possible > moins de repousse = Faux**
Relever les hauteurs de coupe et retarder la fauche permet une repousse plus lente et diminue la fréquence des coupes.
- **La coupe haute permet de lutter contre l'Ambrosie = Vrai**
Le sol n'est pas mis à nu, le couvert herbeux reste dense, ce qui prévient la colonisation par des espèces envahissantes.
- **Talus routiers : synonyme de green de golf = Faux**
Une herbe coupée rase ne favorise pas la diversité des paysages Isérois, appauvrit la biodiversité et augmente le risque d'apparition de l'Ambrosie.



Entretien ZONE 1

Une ou deux interventions avant août. Cela permet de garantir un bon niveau de sécurité et de visibilité (hauteur d'herbe à 50 cm maximum).

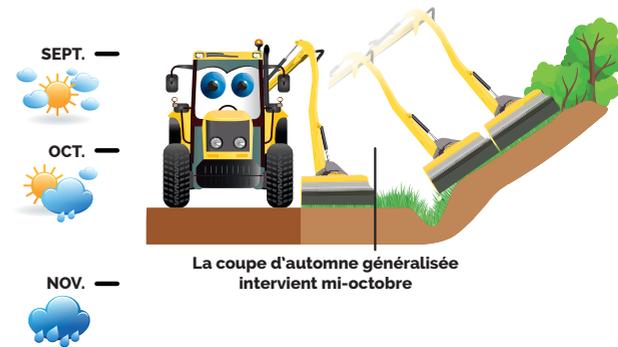
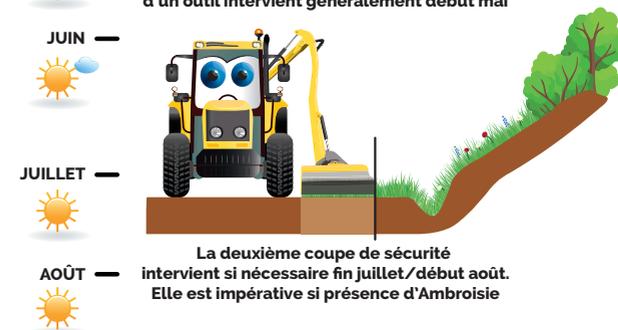
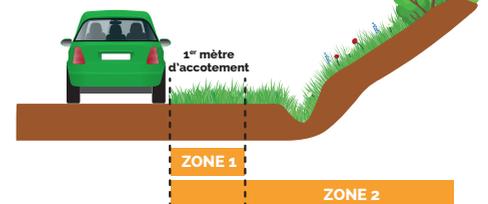
Les secteurs les plus touchés par l'Ambrosie font l'objet de fauches spécifiques fin juillet, avant pollinisation et début septembre avant grenaison.

Entretien ZONE 2

Un fauchage généralisé à partir de septembre en montagne et de mi-octobre en plaine.

Le calendrier d'intervention est à adapter aux conditions locales (altitude, exposition) et aux variations météo annuelles (sécheresse, précipitations exceptionnelles).

Hauteur de coupe : minimum 10 cm



Rôle et responsabilité des particuliers

Les riverains ont l'obligation de procéder aux travaux d'élagage destinés à stopper la pousse de leurs plantations privées (haies, arbres...) sur l'emprise des voies départementales afin de garantir la sécurité et la facilité du passage.

Les plantes les plus remarquables des talus

Les routes départementales, soit 4 701 km, représentent environ le quart de l'ensemble du réseau routier de l'Isère. L'ensemble de ces réseaux recèle des potentialités biologiques qui demandent à être sauvegardées et valorisées. Cela représente environ 10 000 hectares soit l'équivalent de plus de deux fois la superficie de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse. Les bords des routes constituent donc des éléments essentiels de notre patrimoine naturel.

Les talus routiers bien exposés au soleil accueillent des plantes emblématiques et rares. Ces espèces sont caractéristiques des pelouses sèches et prairies sur sols pauvres, non enrichis par les engrais. Mais elles se trouvent aujourd'hui menacées car ces milieux précieux, qui abritent une flore et une faune très riches notamment en insectes, se sont raréfiés.

Ainsi, nombre d'espèces, dont certaines de grande valeur patrimoniale comme les orchidées, ont trouvé refuge dans nos talus routiers. Les bords de routes sont aussi des couloirs de migration qui permettent aux populations animales dispersées de se retrouver (Papillons, perdrix, cailles, belettes prédatrices de rongeurs, crapauds...)



© adobe stock

Crépide rongée

Crepis praemorsa (L.), Walther, 1802, *espèce protégée*



© Jérôme Carlin

Orchis homme pendu

Orchis anthropophora (L.) All., 1785, *espèce protégée*



© Jérôme Carlin

Sabot de Venus

Cypripedium calceolus L., 1753, *espèce protégée*



© Jérôme Carlin

Orchis pyramidal

Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817, *espèce protégée*



© Jérôme Carlin

Aster Amel

Aster amellus L., 1753, *espèce protégée*



© Jérôme Carlin

Orchis bouc

Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826, *espèce protégée*



© Jérôme Carlin

Orchis Moucheron

Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813, *espèce protégée*



© Jérôme Carlin

Ophrys abeille

Ophrys apifera Huds., 1762, *espèce protégée*

Le Département n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis de nombreuses années. Il avait anticipé son abandon avant l'interdiction réglementaire.



Sur la route, nous travaillons pour votre sécurité, pensez à la nôtre !

Les campagnes de fauchage et d'élagage sont réalisées par des tracteurs qui circulent à vitesse réduite.

Il est également possible de rencontrer des agents des routes à pied lorsque du fauchage manuel est nécessaire.

Conducteurs : réduisez-votre vitesse à l'approche de ces chantiers !

La route c'est pas une poubelle !

L'absence de déchets sur les routes permet également la protection de l'environnement, la conservation de la beauté des paysages et la sécurité routière.



CONTACT ET INFORMATION

Département de l'Isère - Direction des mobilités - Téléphone : 04 76 00 38 38

WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT

